

Département de la Vendée

Commune de LE PERRIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 06/06/2025
Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 14

<i>Séance N° 03</i>
<i>16/06/2025</i>
<i>Délibération 039/7.3</i>

L'an deux mille vingt-cinq, le seize juin à 19 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme GODEFROY Rosiane, Maire.

Membres présents : Mmes GODEFROY Rosiane, BERNARD Béatrice, BILLET Sabine, BESSEAU Martine, ARTUS Pauline, PONTOIZEAU Fabienne, MOURAIN Lisa, HENRIQUES Floriane et Mrs MILCENT Jean-Paul, CHAUVIN Yannick, ABU-AITA Maher, AVERTY Julien, CUVILLIER Jean-Claude, POUGEARD Pierre.

Absents excusés : Mmes HAMELIN Karine, HA Christine, Mrs GUILBAUD David, HEMON Christian.

Absent : Mr PINEAU Nicolas

Monsieur CHAUVIN Yannick a été élu secrétaire.

OBJET : Renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole Atlantique Vendée

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le besoin prévisionnel de trésorerie de l'année 2025,

Considérant que les crédits de trésorerie, consentis par les établissements bancaires, ne concourent pas à l'équilibre du budget mais à celui de sa trésorerie,

Vu la délibération n°047/7.3 du 24 juin 2024 concernant l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du CREDIT AGRICOLE ANTLANTIQUE VENDEE pour un montant de 150 000€ et une durée de 12 mois,

Considérant que cette ligne de trésorerie arrive à échéance le 18.07.2025,

Madame Le Maire demande aux membres du conseil municipal l'autorisation de renouveler cette ligne de trésorerie auprès du CREDIT AGRICOLE ANTLANTIQUE VENDEE suivant les éléments ci-dessous :

- Montant sollicité : 150 000 €
- Durée : 12 mois
- Indexation : Euribor 3 mois moyenné + marge associée de 0,58%
- Commission d'engagement : 0,10% l'an prélevé par débit d'office à la mise en place
- Base de calcul des intérêts : 365 jours - appel trimestriel à terme échu
- Frais de dossier : 100€
- Frais de tirage : néant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer le renouvellement de la ligne de crédit de trésorerie de 150 000 €uros ainsi que l'ensemble des documents s'y afférent.

Fait et Délibéré en Mairie du PERRIER, les jour, mois et an que dessus,
Et ont tous les membres présents signés au registre des délibérations.

Pour extrait conforme
Madame le Maire
Rosiane GODEFROY



Le secrétaire de séance
Mr CHAUVIN Yannick

